

**MESURES DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI)
UNITÉ DE SOINS EN RPA : COVID-19**

UNITÉ DE SOINS	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Unité de type RI dans une RPA ➤ Unité de type mixte dans une RPA, c'est-à-dire comprenant à la fois des places de type RI et des places de type RPA mélangées ensemble ➤ Unité prothétique 	
SYMPTÔMES ET CONTAGIOSITÉ	
Symptôme clinique compatible avec la COVID-19	<p>Présence d'un symptôme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fièvre (pour la personne âgée, considérer 37.6°C et plus, buccal) ➤ Perte odorat ou goût sans congestion nasale ➤ Toux (nouvelle ou aggravée) ➤ Essoufflement ➤ Difficulté à respirer ➤ Mal de gorge <p>Présence d'au moins 2 symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mal de tête ➤ Fatigue intense ➤ Douleur musculaire généralisée ➤ Perte d'appétit importante ➤ Nausée ou vomissement ➤ Douleur abdominale ➤ Diarrhée ➤ Congestion nasale/écoulement nasal de cause inconnue
Période de contagiosité	De 48H précédant l'apparition des symptômes ou la date du test si la personne n'a pas de symptôme jusqu'à la levée de son isolement.
Admission	<p>Appliquer les précautions additionnelles gouttelettes-contact + :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Résident confirmé qui ne répond pas aux critères de levée des précautions additionnelles (voir section durée des précautions additionnelles) ➤ Résident qui répond aux critères d'exposition dans les <u>7 derniers jours</u>
Critères d'exposition	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Résident habitant le même domicile qu'un cas confirmé de COVID-19 ➤ Résident partageant la même chambre, en milieu de vie ou de soins qu'un cas confirmé de COVID-19 ➤ Résident provenant d'un milieu en éclosion de COVID-19 dont on ne détient pas l'information s'il y a partage de même chambre avec un cas ou non (sinon cesser les précautions additionnelles)

**MESURES DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI)
UNITÉ DE SOINS EN RPA : COVID-19**

EN PRÉSENCE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE	
Dépistage Résident	<p>Épisode antérieur de COVID-19 ≤ 60 jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucun dépistage sauf pour les résidents immunosupprimés ➤ Envisager un autre diagnostic et appliquer les mesures de PCI en lien avec ce diagnostic <p>Aucun épisode de COVID-19 OU épisode antérieur > 60 jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer les précautions additionnelles gouttelettes-contact + avec masque de type N-95 (exigence de la CNESST) et protection oculaire à sa chambre ➤ Procéder au test de dépistage, idéalement par TAAN <ul style="list-style-type: none"> ○ Fait par l'équipe mobile de dépistage à la demande de l'infirmière SAPA ○ En l'absence de test TAAN, procéder au test de détection antigénique rapide (TDAR). Les trousse sont disponibles au centre de dépistage (CDD) ➤ Résultat positif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Maintenir l'isolement et appliquer les mesures de la section « En présence d'une personne positive » ➤ Résultat négatif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Procéder à un 2^e test 48h après le 1^e test. Si négatif, envisager un autre diagnostic ○ En présence de symptôme compatible avec l'influenza pendant la saison grippale, tester pour l'influenza
Dépistage Travailleur de santé (TdeS)¹ ET Travailleur qui est en contact avec les résidents	<p>Épisode antérieur de COVID-19 ≤ 60 jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucun retrait du travail, ni dépistage en lien avec la COVID-19 ➤ Envisager un autre diagnostic et appliquer les mesures de PCI en lien avec ce diagnostic si requis (Ex : influenza) <p>Aucun épisode de COVID-19 OU épisode antérieur > 60 jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Procéder au test de dépistage par TAAN au CDD ➤ Retrait du travail, jusqu'à l'obtention du résultat ➤ Résultat positif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Retrait du travail jusqu'à 6 jours² sans test de contrôle OU 4 jours avec test TDAR négatif après le début des symptômes ET ○ Absence de fièvre ○ Port du masque et auto isolement jusqu'au 10^e jours après le début des symptômes ➤ Résultat négatif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Si amélioration des symptômes, retour au travail et porter le masque pendant toute la durée des symptômes ○ Si persistance ou augmentation des symptômes, répéter le test TAAN 24h après le dernier test et poursuivre le retrait en attendant le résultat. Retour au travail et port du masque si le 2^e test est négatif ○ En présence de symptôme compatible avec l'influenza pendant la saison grippale, tester pour influenza

¹ Pour le retrait des TdeS immunosupprimés, consulter le guide de l'INSPQ : Gestion des travailleurs de la santé en milieu de soins : [SARS-CoV-2 : Gestion des travailleurs de la santé en milieu de soins](#)

² La durée du retrait se calcule en jour complet. Ex : si le retrait débute le 1^e avril, le retour est possible le 7 avril. Pour un retrait de 4J, le retour est possible le 5 avril avec TDAR négatif le même jour. Si le TDAR est positif le TdeS demeure en retrait, le test peut être refait le lendemain. Si le test est positif, le retour se fait au 7^e jour sans test si toutes les conditions sont respectées.

**MESURES DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI)
UNITÉ DE SOINS EN RPA : COVID-19**

EN PRÉSENCE D'UNE PERSONNE POSITIVE	
Précautions additionnelles des résidents	<p>Garder le résident à sa chambre avec les précautions additionnelles gouttelettes-contact + (masque de type N95, protection oculaire, jaquette et gants)</p> <p>Maintenir toutes les interventions visant à éviter le déconditionnement</p> <p>Cesser l'isolement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 10 jours complets après le début des symptômes OU la date du test si la personne n'a pas de symptôme <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Absence de fièvre depuis 48H (sans prise de médicament contre la fièvre) <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration du tableau clinique depuis 24H (excluant la toux, la perte d'odorat et de goût résiduelle) <p>Résident avec maladie sévère (Ayant été admis aux soins intensifs en lien avec la covid-19) OU immunosupprimé excluant les immunosupprimés sévères</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 21 jours après le début des symptômes <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de fièvre depuis 48h <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration du tableau clinique depuis 24H (excluant la toux, la perte d'odorat et de goût résiduelle) <p>Résident immunosupprimé sévère</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une évaluation au cas par cas doit être effectuée par l'équipe traitante dans le but de déterminer le degré d'immunosuppression
Mesures : contacts étroits³ et élargis⁴ résidents (Ne pas dépister les personnes qui ont un épisode confirmé COVID-19 depuis 60 jours et moins sauf les personnes immunosupprimées)	<p>Contact étroit « De même chambre »</p> <p>Précautions additionnelles gouttelettes-contact + (masque de type N95, protection oculaire, jaquette et gants) à la chambre</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dépistage par TAAN J0 et J4 ou J5 ○ Surveillance des symptômes jusqu'à 7 jours après le contact <p>Contact étroit « Autre que même chambre »</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucun isolement ET aucun dépistage ➤ Surveillance des symptômes 2 fois par jours et prise de température 1 fois par jours jusqu'à 7 jours après le dernier contact <p>Contacts élargis</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Surveillance des symptômes 2 fois par jours et prise de température 1 fois par jour jusqu'à 7 jours après le dernier contact

³ Contact étroit : Résident sur la même unité qu'un cas de COVID-19 ayant eu des contacts à moins de 2 mètres OU ayant reçu des soins à moins de 2 mètres, plus de 10 min. d'un TdeS qui ne portait pas le masque médical

⁴ Contact élargi : Résident sur une unité où il y a présence d'un cas de COVID-19 qui n'était pas en isolement OU TdeS qui ne portait pas le masque médical pendant la période de contagiosité.

**MESURES DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI)
UNITÉ DE SOINS EN RPA : COVID-19**

<p>Mesures : contacts étroits⁵ et élargis⁶ TdeS (Ne pas dépister les personnes qui ont un épisode confirmé COVID-19 depuis 60 jours et moins)</p>	<p>Contact étroit d'un cas unique (milieu sans éclosion) OU Contact étroit domiciliaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucun retrait, aucun dépistage ➤ Port du masque et surveillance des symptômes jusqu'à 7J suivant le dernier contact ➤ Pour un contact étroit domiciliaire en continu : auto-isolément au travail jusqu'à 7 jours après le dernier contact <p>Contact étroit d'un milieu en éclosion :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucun retrait ➤ Dépistage au J5 par TAAN après la dernière exposition ➤ Auto-surveillance des symptômes et auto isolement au travail jusqu'à 7J suivant le dernier contact <p>Remettre la lettre au travailleur contact étroit disponible à l'adresse suivante: https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/espace-employes-</p> <p>Contact élargis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucun retrait, aucun dépistage ➤ Auto-surveillance des symptômes jusqu'à 7J le dernier contact
<p>Mesure pour les résidents avec intervention générant des aérosols (IMGA) Exemple :CPAP</p>	<p>En présence d'un résident confirmé ou suspecté de COVID-19 avec IMGA:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Valider avec le médecin traitant si le CPAP peut être cessé pendant la période de contagiosité ➤ Lorsque l'appareil ne peut être cessé: <ul style="list-style-type: none"> ○ Précautions additionnelles aérien-contact + (Masque type N95, protection oculaire, jaquette, gants) lorsque le travailleur entre dans la chambre ○ Le travailleur qui entre dans la chambre doit avoir eu un <i>fittest</i> ○ Maintenir la porte de chambre fermée pendant que l'appareil fonctionne ET jusqu'à 6h après l'arrêt de l'appareil

⁵ Contact étroit : TdeS qui ne portait pas adéquatement le masque et qui a eu un contact à moins de 2 mètres plus de 10 minutes avec un cas de COVID-19 OU le masque de type N95 et la protection oculaire n'ont pas été portés en présence d'IMGA (ex : BIPAP, CPAP)

⁶ Contacts élargis : TdeS travaillant sur une unité où il n'y avait pas d'isolement chez un résident OU travailleur positif

**MESURES DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI)
UNITÉ DE SOINS EN RPA : COVID-19**

MILIEU EN ÉCLOSION	
Sur une période de 10 jours, 2 résidents positifs sur la même unité de soins	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer l'ensemble du personnel, les résidents, les familles et visiteurs de l'éclosion et des mesures mises en place ➤ Afficher à l'entrée de l'unité qu'une éclosion est en cours ➤ Lors du transfert de l'unité en éclosion aviser le centre receveur qu'une éclosion est en cours ➤ Afficher les précautions additionnelles aux chambres où sont hébergés des résidents symptomatiques, exposés (contacts étroits « de même chambre ») ou positifs
Surveillance des symptômes	<p>Surveiller étroitement les symptômes de la COVID-19 chez les contacts étroits et élargis de l'unité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Résidents : Prise de température une fois par jour et surveillance des symptômes deux fois par jour ➤ Travailleur de santé : Auto-surveillance des symptômes jusqu'à 7 jours suivant la dernière exposition
Gestion des aires communes	Favoriser la distanciation entre les résidents
Activités sociales	Suspendre temporairement les activités sociales et les soins ou services offerts par les travailleurs externes (ex : coiffeur)
Gestion des travailleurs d'une unité en éclosion	<p>Réaliser une rencontre d'information avec les travailleurs sur tous les quarts de travail dès le début de l'éclosion :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dresser un tableau clair de la situation ➤ Rappeler l'importance de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Porter le masque médical en tout temps sur l'unité et le masque de type N95 en présence de personne symptomatique, exposée ou positive pour la COVID-19 ○ Respecter l'hygiène des mains aux quatre moments ○ Rappeler les signes et symptômes de la COVID-19 ○ Respecter la distanciation physique de 2 mètres en dehors des zones de soins (repas et pauses) ○ Respecter les procédures de désinfection des petits équipements mobiles partagés et des surfaces de travail (ex. chariot à médicament, ordinateur, téléphone) <p>Mobilité des travailleurs de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Restreindre la circulation dans l'unité en éclosion aux TdeS requis pour les soins ➤ Assurer la stabilité des TdeS sur l'unité en éclosion ➤ Pour les TdeS qui ne peuvent être dédiés, terminer par les soins aux résidents sur l'unité en éclosion ➤ Favoriser la distanciation entre les employés, surtout lorsqu'ils n'ont pas de masque, par exemple lors des repas

**MESURES DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI)
UNITÉ DE SOINS EN RPA : COVID-19**

<p>Nettoyage et désinfection</p>	<p>Mettre en place une fréquence de nettoyage et de désinfection des surfaces fréquemment touchées (<i>high touch</i>) dans les aires communes qui est supérieure à une fois par jour (plurifréquence).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Utiliser le guide Hygiène et salubrité dans les milieux de vie RPA, RI et CHSLD ➤ Établir des routes de travail afin d'augmenter les fréquences de nettoyage et de désinfection : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir une liste des <i>high touch</i> à nettoyer ○ Utiliser un produit virucide et homologué (numéro DIN) par Santé Canada ○ Prévoir une désinfection terminale de l'unité locative à la fin de l'isolement <p>Désinfection quotidienne : Technique - Mesures de désinfection quotidienne pour une chambre de patient confirmé ou suspecté de maladie à Coronavirus (COVID-19) -Type de précautions : gouttelettes-contact</p> <p>Désinfection terminale : Technique - Mesures de désinfection terminale pour une chambre de patient confirmé ou suspecté de maladie à Coronavirus (COVID-19) - Type de précautions : gouttelettes-contact</p>
<p>SIGNALER L'ÉCLOSION Direction de santé publique ET Direction SAPA</p>	<p>Direction de santé publique à l'adresse suivante : maladies.infectieuses.ciesslerau@ssss.gouv.qc.ca ET Direction SAPA à l'adresse suivante : rpa.sapa.ciesslerau@sss.gouv.qc.ca</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Compléter et envoyer le formulaire de signalement d'éclosion et la liste de cas disponible à l'adresse suivante : CISSS des Laurentides: outils de soutien - Éclosions de COVID-19, influenza et gastro entérite